

# LA NOUVELLE VAGUE EN MATIÈRE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES : BIEN SE COMPORTE!

POUR FAVORISER LA COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIVERS UTILISATEURS DU LAC, VOICI QUELQUES BONNES PRATIQUES À SUIVRE :



1. Respectez les zones de vitesse restreinte : dans les premiers 100 mètres de la rive, la vitesse maximale réglementée est de 10 km/h (6 mi/h).



3. Lorsque le planchiste tombe, mettez le moteur au neutre, puis tournez le volant de l'embarcation dans le sens opposé au planchiste; le bateau ralentira et tournera sur lui-même. Vous pourrez alors vous diriger lentement vers le planchiste, sans mettre sa vie en danger ni faire de vagues inutilement.



4. Pour les débutants, les vitesses recommandées sont de 8 à 12 mi/h pour les enfants ou de 15 à 20 mi/h pour les adultes. Aussi, remplissez les ballasts seulement lorsque c'est nécessaire.



2. La pratique d'activités nautiques générant de grosses vagues est recommandée à plus de 250 mètres des rives, dans la zone bouées « Wakeboard ».



5. Lorsque vous pratiquez des activités nautiques, vous devez obligatoirement avoir dans l'embarcation : une vigie, des vêtements de flottaison pour toutes les personnes à bord et une place assise disponible pour le planchiste.

## LAC LOVERING LAKE

- Zone de 0-10 km/h (100 mètres de la rive) / Zone 0-6 mph (100 meters from the shore)
- Zone de vagues restreintes / no big wave zone
- zone pour la pratique des activités générant des vagues / waves zones

Descente à bateaux publique / Public boat launch

Bouée à 100 m de la rive / buoy 100 m from the shore

Bouée « wakeboard », à 250 m de la rive / buoy « wakeboard », 250 m from the shore

## SAVIEZ-VOUS QUE?

Visionnez la capsule vidéo au [www.mrcmemphremagog.com/suivez-la-vague](http://www.mrcmemphremagog.com/suivez-la-vague)

Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux lors de la pratique d'activités nautiques peuvent se déplacer sur plus de 250 mètres. Lorsqu'elles se brisent sur les berges, les vagues endommagent les terrains, créent de l'érosion, fragilisent les écosystèmes et brouillent l'eau. De plus, les vagues surdimensionnées peuvent compromettre la sécurité des baigneurs et des personnes à bord d'embarcations non motorisées (canot, kayak, vollier, planche à voile, etc.).



**SOYEZ COURTOIS!**  
RESPECTEZ LES ZONES DE VAGUES RESTREINTES.

Canton de Stanstead

Ville de Magog

